



GEF/A.5/10
Le 13 mai 2014

Cinquième Assemblée du FEM
Les 28 et 29 mai 2014
Cancun, Mexique

Point 7 de l'ordre du jour

FEM2020 – STRATEGIE POUR LE FEM

FEM2020

Stratégie pour le Fonds pour l'environnement mondial

Le 13 mai 2014

Projet final

Sous réserve de relecture finale

SOMMAIRE

I. MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL ET PRESIDENT.....	1
II. CONTEXTE.....	2
A. TENDANCES ENVIRONNEMENTALES MONDIALES	2
B. L'EVOLUTION DU FINANCEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT.....	7
C. FORCES ET CAPACITES DU FEM.....	7
III. LE POSITIONNEMENT DU FEM POUR 2020 ET AU-DELA	10
A. LA PROPOSITION DE VALEUR DU FEM	10
IV. PRIORITES STRATEGIQUES ESSENTIELLES.....	11
A. S'ATTAQUER AUX FACTEURS DE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE.	11
B. REALISER DES SOLUTIONS INTEGREES	14
C. RELEVER LA RESILIENCE ET L'ADAPTATION.....	17
D. VEILLER A LA COMPLEMENTARITE ET AUX SYNERGIES DANS LE FINANCEMENT POUR LE CLIMAT.....	19
E. CHOISIR LES MODELES D'INFLUENCE QUI CONVIENNENT.....	19
V. PRINCIPES OPERATIONNELS ESSENTIELS	22
A. MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES LOCALES ET MONDIALES.....	22
B. AMELIORATION DES RENDEMENTS OPERATIONNELS.....	23
C. GESTION RENFORCEE DES RESULTATS	23

I. MESSAGE DE LA DIRECTRICE GENERALE ET PRESIDENTE

C'est avec de grandes ambitions pour le FEM que j'ai assumé les fonctions de Directrice générale et de Présidente de cette organisation. Ces ambitions étaient fondées sur deux convictions.

La première était que l'œuvre du FEM porte sur un défi absolument crucial que nous avons tous à relever aujourd'hui. Ce défi est de faire en sorte que la poursuite de la croissance et de la prospérité se produise d'une manière qui ne compromette pas les fondations mêmes sur lesquelles nos sociétés sont érigées, c'est-à-dire qui ne mette pas en péril les systèmes naturels qui nous approvisionnent en nourriture, en fibres et en matériaux et qui assurent la stabilité de notre climat.

La seconde était la certitude que le FEM présente un vaste potentiel pour aider la communauté mondiale à triompher de ce défi. En effet, le FEM embrasse tous les domaines importants de la protection de l'environnement. Il fournit des financements à plus de 140 pays au travers d'un réseau d'agences de premier ordre et, au cours de plus de 20 années de dur travail, il s'est doté d'une expérience et d'un savoir-faire impressionnants.

Les contacts que j'ai noués avec d'innombrables personnes à la fois au sein du partenariat du FEM et au dehors depuis que je suis arrivé à ce poste il y a deux ans ont entièrement confirmé ces convictions. De nombreuses composantes de l'environnement mondial enregistrent une détérioration rapide et les pressions qui s'exercent sur le milieu naturel ne manqueront pas de s'intensifier dans les prochaines années. La situation est urgente, et cette urgence se précise de jour en jour. Nous avons à nous appuyer sur les fondations solides du FEM afin de renforcer notre action.

Sur cette toile de fond, j'ai le grand plaisir de vous présenter la stratégie FEM2020. Cette stratégie souligne l'impératif qui est le nôtre de trouver les moyens d'appuyer les changements transformateurs et de réaliser des impacts de plus grande envergure. Elle invite le FEM à mettre autant que possible l'accent sur les facteurs de la dégradation de l'environnement ; elle souligne l'importance pour le FEM de soutenir des coalitions élargies de parties prenantes engagées et elle convie le FEM à soutenir les activités innovantes susceptibles d'être généralisées.

La stratégie FEM2020 propose une voie destinée à permettre au FEM de devenir un champion de l'environnement mondial. Je me réjouis de collaborer avec tous les membres de la famille du FEM ces prochaines années afin que cela devienne une réalité.

*Naoko Ishii
Directrice générale et Présidente du FEM*

Washington DC, le 13 mai 2014

II. CONTEXTE

1. Cette section brosse le tableau des principales tendances environnementales mondiales d'aujourd'hui et de l'évolution des moyens de financement pour l'environnement. Elle fait également une synthèse des principales forces et capacités sur lesquelles le FEM pourra s'appuyer afin de se positionner pour 2020 et au-delà.

A. TENDANCES ENVIRONNEMENTALES MONDIALES

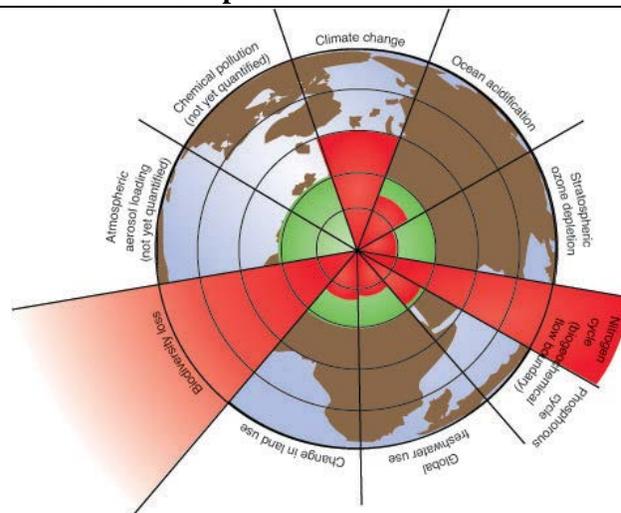
2. **L'existence d'écosystèmes sains et bien gérés, ainsi que d'un climat stable, est critique pour le développement durable dans le long terme.** Les écosystèmes assurent une gamme de services profitant aux populations et aux sociétés. Il s'agit par exemple de services d'approvisionnement en aliments, en eau, en bois et en fibres, de services de régulation intéressant le climat, les inondations, la propagation de maladies, les déchets et la qualité de l'eau, de services culturels offrant des avantages récréatifs, esthétiques et spirituels, et de services d'appui tels que la formation des sols, la photosynthèse et le recyclage des éléments nutritifs. De ce fait, comme le remarque l'*Évaluation écosystémique du Millénaire* financée par le FEM, l'existence d'écosystèmes sains et d'un climat stable représente un fondement vital pour la prospérité économique en général. Dans de nombreuses situations, les écosystèmes favorisent l'inclusion sociale en répondant aux besoins des personnes pauvres et vulnérables des deux sexes, et ils réduisent le risque d'insécurité et de conflit. Cependant, les écosystèmes ont été progressivement modifiés par l'homme, parfois de manière radicale, pour répondre à la demande croissante en aliments, en eau potable, en bois, en fibres, en combustible et en d'autres biens. Il en résulte qu'environ 60 % des systèmes écosystémiques du monde ont subi des dégradations au cours des 50 dernières années. Dans le même temps, comme le souligne le dernier rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), affronter le changement climatique représente peut-être le défi environnemental et économique le plus sérieux auquel le monde est confronté aujourd'hui.

3. **Malgré quelques succès notables, les défis environnementaux mondiaux se sont généralement intensifiés depuis le Sommet de la Terre de Rio de 1992.** Bien que l'on ait commencé à s'inquiéter du fait que l'environnement commençait à être confronté à des défis de proportions mondiales à la fin des années 1970 et au début des années 1980, le Sommet de la Terre a posé un jalon, car c'est cette rencontre qui a donné naissance à la Convention sur la diversité biologique, à la Convention-cadre sur les changements climatiques et au Fonds pour l'environnement mondial. Depuis lors, la compréhension scientifique des questions environnementales a fait des bonds en avant, permettant de mieux connaître les défis, les risques et les possibilités entourant la modification des tendances futures. De l'avis de certains scientifiques spécialisés dans l'environnement et les systèmes terrestres, les limites planétaires, qu'ils définissent comme un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité », sont en train d'être dépassées sur plusieurs dimensions. » (Encadré 1)¹

Encadré 1. « Un espace de fonctionnement sûr pour l'humanité »

Les sciences de la Terre modernes (comprenant la géologie, la climatologie, l'hydrologie et la géologie) montrent clairement que l'activité humaine en est venue à empiéter dangereusement sur des fonctions planétaires vitales touchant au climat, au cycle de l'eau, au cycle de l'azote, à la biodiversité, à l'acidification des océans, à la pollution et à d'autres dimensions encore. Un groupe de scientifiques considère qu'il existe certains seuils, ou « limites planétaires », au-delà desquels la sécurité des populations de la plupart des pays sera probablement exposée à des risques graves, pouvant entraîner des revers pour le développement humain. Selon ce cadre de réflexion, les seuils relatifs à la perte de biodiversité, au changement climatique et au dégagement d'azote ont déjà été dépassés.

Source : Stockholm Resilience Center

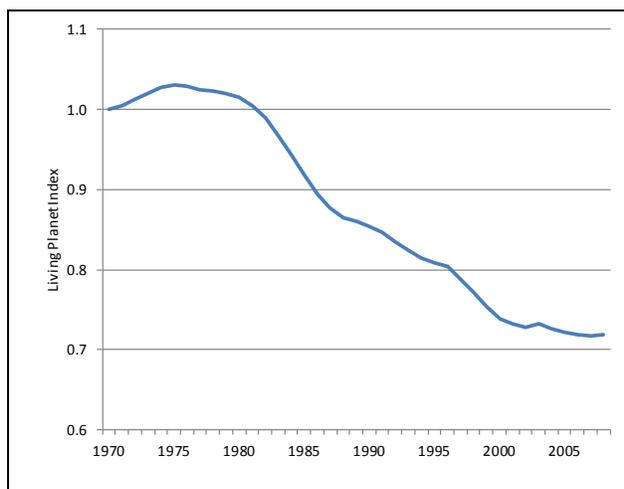


4. **De nombreux écosystèmes essentiels sont aujourd'hui exposés à des dangers croissants, ce qui compromet les ambitions de développement social et économique aussi bien mondiales que locales.** Les pressions environnementales se font plus fortes dans tous les domaines d'intervention du FEM, avec notamment l'accélération de la perte de la biodiversité, du changement climatique, de la dégradation des sols, de la pollution chimique, de la dégradation des masses d'eau internationales et du déboisement.

- *La biodiversité est en train de décliner à un rythme comparable à celui qui a marqué les périodes géologiques d'extinction massive.* La Terre va au-devant de ce que certains ont appelé la sixième extinction massive des espèces, c'est-à-dire la plus récente parmi les vagues d'extinction, attestées par les fossiles, qui ont marqué le demi-milliard d'années écoulé. Même les estimations les plus prudentes indiquent que les extinctions causées par l'homme se multiplient aujourd'hui à un rythme plusieurs fois supérieur à ce que les études géologiques font ressortir. Près du quart de toutes les espèces végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, et les populations mondiales des espèces de vertébrés ont décliné de près d'un tiers en moyenne entre 1970 et 2003.² La biodiversité de la planète a été réduite de 30 % entre 1970 et 2007, et de 60 % dans les régions tropicales, selon l'indice Planète vivante³ (Figure 1). La Liste rouge des espèces menacées établie par l'UICN affiche également des tendances négatives parmi les oiseaux, les mammifères, les amphibiens et tout particulièrement parmi les coraux. Ce déclin accéléré de la biodiversité est de nature à compromettre l'intégrité des écosystèmes et des biens et services vitaux que ceux-ci procurent aux populations.
- *Le changement climatique n'est plus une menace future, mais bien une réalité⁴.* Les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) continuent à augmenter et le risque de voir le changement climatique produire des effets dévastateurs en est d'autant plus grand. En 2010, environ 49 gigatonnes de CO₂ ont été libérées dans l'atmosphère, principalement par la combustion de combustibles fossiles. Ce volume atteint presque le double de celui dégagé en 1970⁵. De plus, la croissance de ces émissions est en accélération depuis 1970. En 2013, la concentration atmosphérique de CO₂ a atteint le niveau record de 400 ppm à l'observatoire de Mauna Loa, à Hawaï (Figure 2). Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Ils affectent de manière évidente les cultures et la production de denrées alimentaires dans plusieurs régions du monde. Les systèmes côtiers et les plaines côtières enregistrent de plus en plus fréquemment des impacts négatifs, tels que la submersion, l'inondation des zones côtières et

l'érosion du littoral, causés par la montée du niveau de la mer et par les ondes de tempête. De plus, l'acidification et le réchauffement des eaux côtières se poursuivent et entraînent des conséquences négatives pour les écosystèmes côtiers. D'après de nombreuses projections, dans tout juste 50 ans, les températures moyennes sur la Terre dépasseront tout ce qu'a connu l'espèce humaine depuis qu'elle existe. Si des efforts supplémentaires visant à réduire les émissions de GES ne sont pas menés en plus de ceux qui sont déjà déployés, il est attendu que la croissance de ces émissions se poursuivra, entraînée par la croissance de la population et de l'économie mondiale. Selon les projections, il en résultera d'ici à 2100 des augmentations de la température moyenne à la surface du globe allant de 3,7 à 4,8° C par rapport aux niveaux préindustriels.⁶ Parmi d'autres raisons de s'inquiéter, il en résultera des vagues de chaleur plus longues et plus intenses, des tempêtes destructrices plus fréquentes, de graves sécheresses, de grandes inondations dans de nombreuses régions, frappant surtout les villes côtières, ainsi qu'une élévation du niveau de la mer, ce qui aura un impact négatif sur les populations et les écosystèmes. Cette évolution a déjà commencé à toucher les régions et les populations les plus vulnérables.

Figure 1. La biodiversité diminue rapidement

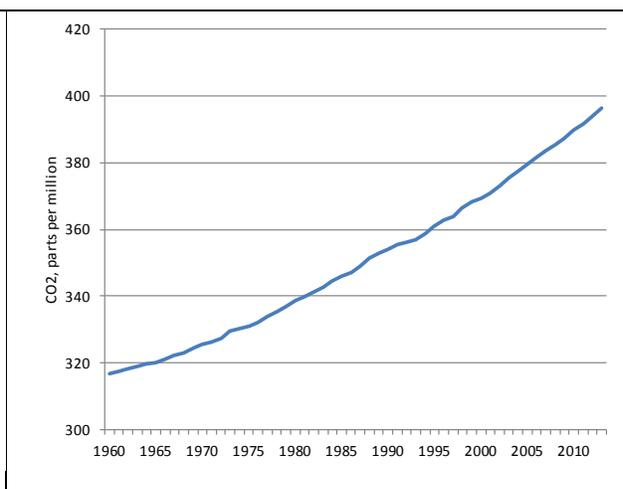


[Indice Planète vivante]

Source : WWF (2012). Rapport sur la planète vivante, 2012. WWF International, Gland, Suisse.

Note : L'indice Planète vivante (IPV) reflète l'évolution de la santé des écosystèmes planétaires en suivant les tendances de population chez plus de 2 500 espèces de vertébrés.

Figure 2. Les concentrations atmosphériques de CO₂ continuent d'augmenter



[CO₂, parties par million]

Source : Observatoire de Mauna Loa.

Note : Données dérivées de mesures de l'air prises *in situ* à l'observatoire de Mauna Loa, Hawaï (altitude de 3 397 m). Les mesures effectuées à Mauna Loa constituent l'enregistrement continu le plus long et le plus précis des niveaux de CO₂ dans l'atmosphère.

- *Le déboisement se poursuit toujours.* Les forêts livrent des avantages multiples. Elles fonctionnent notamment comme des puits de carbone, elles fournissent des aliments et des fibres, elles abritent une plus grande biodiversité que tout autre type de terrain dans le monde, elles régulent l'approvisionnement en eau et stabilisent le climat aux niveaux local et régional. Cependant, le taux de déboisement dans le monde reste élevé, particulièrement sous les tropiques. Entre 2000 et 2010, les pertes nettes de superficie forestière se sont élevées à 50 000 km². Une part de 30 % du couvert forestier mondial a été défrichée, et une autre part de 20 % a été dégradée⁷. Les émissions de dioxyde de carbone provenant du déboisement et de la dégradation des forêts se montent actuellement à environ 12 % des émissions totales causées par l'homme.^{8,9,10}

- *La santé des océans et des ressources en eau douce est en danger.* Les pêcheries du monde s'effondrent à un rythme alarmant. Environ 85 % des stocks mondiaux de poissons sont épuisés, surexploités, totalement exploités ou en phase de rétablissement suite à une surexploitation. Les efforts de gestion des pêcheries ne parviennent pas à compenser des taux d'exploitation toujours plus élevés¹¹. L'acidification des océans menace des écosystèmes marins clés, en particulier les récifs coralliens, qui abritent une très grande diversité d'espèces marines et qui sont critiques pour les moyens d'existence de millions de personnes. La pollution croissante par les phosphates et l'azote causée par les activités agricoles et piscicoles, par les effluents urbains et par l'activité industrielle menace les écosystèmes d'eau douce et les écosystèmes marins. La charge de pollution engendre l'hypoxie (teneur en oxygène trop faible) ou des « zones mortes » le long des côtes et exacerbe les pressions sur les écosystèmes marins. Le nombre des zones mortes double chaque décennie depuis 50 ans et aujourd'hui, plus de 500 zones hypoxiques menacent la santé de la plupart des grands écosystèmes marins de la planète¹².
- *Environ un quart de la superficie terrestre du globe a été dégradée depuis 1980*¹³. Selon les estimations de l'étude *Global Analysis of Land Degradation and Improvements*, 24 % environ des terres du monde sont en cours de dégradation. Dans le monde en développement, la dégradation des sols affecte surtout l'Afrique subéquatoriale, l'Asie du Sud-Est, le sud de la Chine et les pampas d'Amérique du Sud. Environ 1,5 milliard de personnes dépendent directement des services écosystémiques assurés par des régions déjà atteintes par la dégradation environnementale, situation qui affecte de manière disproportionnée les pauvres et les personnes vulnérables, y compris les femmes.
- *La pollution chimique continue à menacer nos écosystèmes et la santé humaine.* La santé humaine et celle des écosystèmes sont menacées par une pollution chimique croissante, provenant notamment de polluants organiques persistants (POP) et de métaux lourds tels que le mercure.

5. **Les pressions sur l'environnement mondial devraient s'intensifier au cours des prochaines décennies.** Trois évolutions socioéconomiques mondiales en particulier – la croissance démographique, l'ascension de la classe moyenne et l'urbanisation – contribueront à poursuivre la dégradation majeure des écosystèmes mondiaux si l'on ne réoriente pas le cours des activités humaines :

- *La population mondiale continuera à augmenter.* Alors qu'elle était inférieure à 4 milliards d'habitants en 1970 et qu'elle dépassait tout juste 7 milliards en 2012, la population mondiale devrait, selon les projections, dépasser 9 milliards d'ici à 2050, presque la moitié de cette croissance étant attendue en Afrique subsaharienne.¹⁴ La nécessité de nourrir une population mondiale croissante entraînera vraisemblablement de nouvelles conversions de terres naturelles en terres agricoles. L'Évaluation écosystémique du Millénaire projette une augmentation de 10 à 20 % des superficies consacrées à l'agriculture dans le monde entier par rapport à l'an 2000.¹⁵ Cette extension des sols agricoles entraînera une augmentation de l'emploi de produits chimiques de lutte contre les parasites et, partant, des pressions sur l'environnement. Le changement climatique exacerbera encore les pressions qui affectent de nombreuses régions, les ressources en eau étant surexploitées et dégradées, tandis que la productivité des sols et des cultures sera touchée par les agressions dues aux températures plus élevées et à la sécheresse¹⁶.
- *L'économie mondiale et les classes moyennes du monde entier connaîtront une expansion significative.* Il est projeté que la taille de l'économie mondiale doublera presque au cours des deux prochaines décennies, passant d'environ 50 billions de dollars US en 2010 à 95 billions en 2030. Parallèlement, la classe moyenne mondiale, celle dont la consommation moyenne par habitant varie entre 10 et 100 dollars US par jour, devrait croître pour atteindre près de 5

milliards de personnes en 2030, dont les deux tiers vivront en Asie.¹⁷ Cette évolution entraînera une augmentation de la consommation mondiale susceptible d'accélérer la dégradation de l'environnement mondial, à moins que la consommation ne soit aiguillée vers des biens et des services produits de façon plus durable. S'ajoutant à la croissance démographique, l'essor de la classe moyenne constitue un facteur majeur de l'augmentation projetée de la demande en un certain nombre de ressources essentielles (Figure 3), y compris une augmentation d'environ un tiers de la demande énergétique et alimentaire d'ici 2030, ainsi que des hausses importantes de la demande en bâtiments et moyens de transport sous ce même horizon.¹⁸¹⁹

Figure 3. Croissance de la demande en ressources mondiales de 2010 à 2030 « si rien ne change »

PIB réel (billions de dollars US 2005)		Énergie primaire (Quadrillion BTU)	Consommation alimentaire (billions de kCal néc.)	Consommation d'eau (km ³)
1980	22	287	3 983	3 200
1990	30	349	5 004	3 600
2000	39	398	5 981	4 000
2010	50	492	6 998	4 500
2020	69	568	8 030	5 500
2030	95	654	9 062	6 350
	+90 %	+ 33 %	+ 30 %	+ 41 %

Sources : Global insight; AIE; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); analyse du cabinet McKinsey dans McKinsey and Company, 2011. Resource Revolution, FAO 2012 (Food Balance Sheets), ONU-DAES 2013 (World Population Prospects: The 2012 Revision), WRI 2013 (Creating a Sustainable Food Future).

- *L'urbanisation se poursuivra.* Dans le même temps, la population mondiale sera toujours plus urbanisée. En 1970, environ 1,3 milliard de personnes, soit 36 % de la population mondiale, vivaient en milieu urbain. En 2009, un peu plus de 50 % des habitants de la planète vivaient dans des villes. Et d'ici à 2025, plus d'un milliard de personnes viendront encore s'ajouter à la population citadine, pour la plupart en Asie. Les zones urbaines représentent déjà la majeure partie du produit intérieur brut du monde et plus de 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.²⁰ De nombreux risques liés au changement climatique frappent aujourd'hui les zones urbaines. Ils vont du stress thermique aux pénuries d'eau et aux sécheresses, en passant par les précipitations extrêmes, les inondations, les glissements de terrain et la pollution atmosphérique. Ces risques sont également amplifiés dans les régions dépourvues d'infrastructures et services essentiels, et pour les populations vivant dans des régions exposées (GIEC, 2014). Selon la manière dont l'expansion urbaine se produira, l'empreinte environnementale des zones urbaines variera sensiblement en fonction de la taille, de la prospérité et de la situation géographique des villes, ainsi que des capacités et de la prévoyance des autorités locales. Un des résultats possibles

de cette situation est donc de voir les « agglomérations urbaines offrir de meilleures perspectives de durabilité à long terme, ne serait-ce que parce qu'elles concentrent la moitié de la population de la Terre sur moins de 3 pour cent de sa superficie terrestre. »²¹ Ainsi, dans le domaine de l'urbanisation, les tendances actuelles sont loin d'être irrévocables. L'opportunité existe toujours de concevoir des villes plus intelligentes et d'intégrer la durabilité à long terme dans leur aménagement.

B. L'EVOLUTION DU FINANCEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

6. **Le paysage financier est en train de changer rapidement, particulièrement dans le domaine du climat.** En 2012, les flux mondiaux de financement pour le climat ont atteint environ 359 milliards de dollars US selon *The Global Landscape of Climate Finance 2013* (CPI 2013). Les trois quarts environ de l'ensemble de ces financements sont dépensés dans le pays d'origine, et seuls 15 % environ des financements pour le climat sont affectés à des pays n'appartenant pas à l'OCDE et proviennent de sources internationales. Les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables, la principale destination des financements pour le climat, se sont montés à 214 milliards de dollars US en 2013, une baisse d'environ 14 % par rapport à 2012, ce qui reflète en partie les effets des incertitudes politiques dans de nombreux pays, qui ont amené à différer des décisions d'investissement²².

7. **Il existe une grande variété de sources de financements et d'instruments financiers.** De nouvelles institutions aux mandats comparables à celui du FEM, tels que le Fonds vert pour le climat et des Fonds d'investissement pour le climat, sont entrées en lice, amenant le FEM à songer proactivement à étudier les possibilités d'intervention complémentaire et de collaboration. Les investisseurs privés, notamment des caisses de retraite et des fonds souverains, investissent de plus en plus dans les partenariats public-privé centrés sur les investissements verts ainsi que dans des placements en obligations vertes. De leur côté, les acteurs traditionnels tels que la Banque mondiale et les banques de développement régional ont intensifié leur engagement dans le domaine de la durabilité environnementale. Dans certaines économies émergentes, les banques de développement nationales et les banques d'État deviennent des acteurs majeurs du financement des opérations touchant à la protection de l'environnement. En 2012, le secteur public a fourni environ 38 %, soit 135 milliards de dollars US, du financement mondial pour le climat, la majeure partie de ces fonds (69 %) étant engagés par des institutions de financement du développement et une autre partie (28 %, soit 38 milliards de dollars US) étant apportée par des banques multilatérales de développement. Le secteur privé a été à l'origine de 62 % de l'ensemble des financements pour le climat en 2012, y contribuant environ 224 milliards de dollars US. Environ 28 % des flux de financements privés pour le climat proviennent de développeurs de projets privés (par exemple, sociétés de services énergétiques et producteurs électriques indépendants), tandis que 19 % étaient apportés par des entreprises privées telles que des fabricants ou des entreprises intervenant à titre d'utilisateurs finals. L'éventail des instruments de financement pour le climat est également large, allant des mesures d'incitation publiques aux instruments de gestion du risque, en passant par les subventions, les prêts concessionnels, les prêts au taux du marché, la participation au capital de sociétés et les financements sur bilan.

C. FORCES ET CAPACITES DU FEM

8. **Un des grands atouts du FEM tient à son rôle de mécanisme de financement de plusieurs conventions multilatérales sur l'environnement qui couvrent la plupart des enjeux concernant l'environnement mondial.** Le FEM fait office de mécanisme de financement pour la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). En octobre 2013, la communauté internationale a adopté la Convention de Minamata, un instrument mondial légalement contraignant sur

le mercure, et a confié au FEM le rôle de mécanisme de financement pour cette nouvelle convention sur le mercure. Le FEM fournit également des ressources à des économies en transition dans le cadre du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Depuis sa création, le FEM a mis en œuvre un programme important sur les eaux internationales visant à améliorer la gestion des ressources transfrontières en eau douce et des grands écosystèmes marins. Il a également fourni des financements à des projets créateurs d'avantages environnementaux multiples et alignés sur les objectifs du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

9. **Le FEM est polyvalent et capable de répondre à des difficultés qui évoluent.** Au cours des années, le FEM a pris en charge un certain nombre de domaines programmatiques nouveaux. C'est le cas par exemple de la gestion durable des forêts dans l'axe du programme du Forum des Nations Unies sur les forêts, dont le FEM s'occupe depuis 2007. En 2010, avec l'appui de plusieurs contributeurs, le FEM a établi le Fonds de mise en œuvre du protocole de Nagoya (NPIF) afin d'appuyer les objectifs d'accès et de partage des avantages prévus dans la CDB. Parallèlement, devant l'importance croissante de la résilience et de l'adaptation au changement climatique, deux nouveaux fonds, le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds stratégique pour les changements climatiques (FSCC), ont été créés à la demande des parties de la CCNUCC et relèvent des compétences du FEM²³. Dans le domaine des produits chimiques, le FEM a joué un rôle clé dans l'harmonisation des travaux sur les conventions relatives à la pollution par les produits chimiques et les déchets.

10. **Un atout majeur du FEM est qu'il dispose d'un réseau solide, diversifié et en pleine expansion de partenaires d'exécution.** À l'origine, le FEM a été conçu comme un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Groupe de la Banque mondiale (GBM), ces derniers agissant comme partenaires d'exécution selon leurs avantages comparatifs respectifs. Au début des années 2000, sept nouvelles organisations ont été incluses au partenariat du FEM,²⁴ étendant considérablement l'expertise technique et les capacités opérationnelles du FEM et proposant aux pays bénéficiaires un éventail élargi de choix pour la mise en œuvre des projets financés par le FEM. Depuis 2012, le FEM poursuit un processus d'accréditation de nouvelles agences d'exécution de projets.²⁵

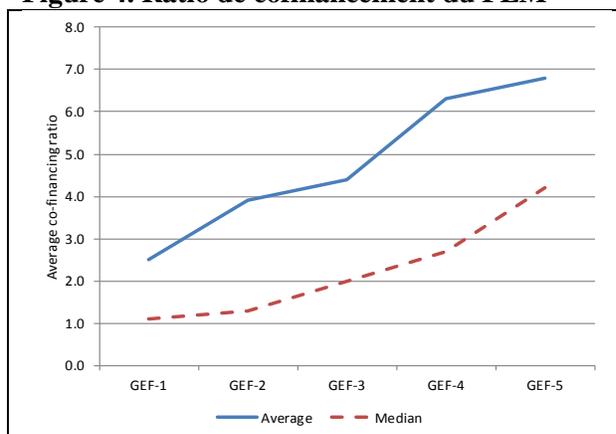
11. **La programmation du FEM est appuyée par des dispositions institutionnelles bien établies.** La structure de gouvernance du FEM est inclusive, équitable et transparente. Quand elle a été mise sur pied au début des années 1990, cette structure a établi de nouvelles normes, car le conseil du FEM réservait un nombre de sièges égal aux pays en développement et aux pays développés²⁶. En outre, nombre des pays bénéficiaires du FEM rejoignent peu à peu les rangs des donateurs contribuant au FEM, améliorant d'autant l'appropriation par tous les pays de ses priorités et programmes. Tous les descriptifs de projets soumis à la décision du Conseil ainsi que de nombreuses autres informations sont publiquement disponibles sur le site Internet du FEM. La redevabilité est rehaussée par un Bureau de l'évaluation indépendante (IEO) qui fait directement rapport au Conseil et qui assure le suivi et l'évaluation continus de tous les résultats des projets. Le FEM est d'autre part conseillé par un Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP), qui réunit des scientifiques d'envergure mondiale spécialisés dans tous les domaines d'intervention du FEM. Le FEM applique les meilleures pratiques en matière de normes fiduciaires et a mis en place des mesures rigoureuses de protection environnementale et sociale, d'intégration de la dimension du genre et de collaboration avec les organisations de la société civile et les populations autochtones.

12. **Le FEM peut se prévaloir de bonnes prestations sur le terrain.** Depuis sa création, le FEM a distribué environ 11,5 milliards de dollars US en subventions à des pays en développement pour la défense de l'environnement mondial. Au total, 2 800 projets ont été approuvés²⁷. Les rapports du Bureau de l'évaluation indépendante n'ont cessé de démontrer l'impact des projets du FEM sur le terrain. Très récemment, l'Étude de la performance globale effectuée pour le FEM-5 (OPS-5) a conclu que les projets

du FEM sont efficaces par l'atteinte de résultats, car plus de 80 % des projets menés à bien dans le cadre du FEM-5 ont reçu une notation de résultat égale, à tout le moins, à « Modérément satisfaisant », dépassant le repère international de 75 %. Cette étude parvient donc à la conclusion que le FEM accomplit son mandat et ses objectifs, et que son activité va dans le sens des conventions et des priorités régionales et nationales. Il a également été établi, dans les évaluations menées récemment par d'importantes agences bilatérales, que la performance du FEM est bonne sur le plan du rapport coût-efficacité.²⁸

13. **Le financement du FEM joue un rôle catalytique** (*Figure 4*). Sous les FEM-2 et FEM-3, le ratio moyen de cofinancement des projets du FEM se situait aux alentours de 1:4, mais il a progressé à environ 1:6 sous les FEM-4 et FEM-5, progression favorisée en partie par la valorisation importante du portefeuille d'actions climatiques du FEM dans les pays à revenus moyens. Conformément aux recommandations de politique pour le FEM-6, le FEM continuera de viser à atteindre des ratios de cofinancement élevés, particulièrement dans les pays à revenus moyens.

Figure 4. Ratio de cofinancement du FEM



[Vertical: Ratio moyen de cofinancement]

Horizontal: (blue) Moyen

(red) Médian]

Source : PMIS et calculs du personnel.

Note : Tous les projets du Fonds d'affectation du FEM, hormis les activités d'habilitation

III. LE POSITIONNEMENT DU FEM POUR 2020 ET AU-DELA

14. **Les années à venir seront critiques pour l'environnement mondial.** Il faudra, par exemple, parvenir à une réduction substantielle et rapide des émissions de GES afin d'éviter les incidences les plus graves du changement climatique. Selon les estimations actuelles, pour stabiliser les concentrations atmosphériques de CO₂ à 450 ppm d'ici à 2050, les émissions mondiales devront atteindre leur pic dans les cinq prochaines années, puis décliner annuellement de 5 % environ jusqu'en 2050, un taux de diminution qui n'a jamais été réalisé de façon soutenue par le passé.²⁹ Les choix d'adaptation et d'atténuation qui seront faits dans le court terme, ainsi que les voies de développement qui seront adoptées dans le plus long terme, affecteront les risques liés au changement climatique tout au long du XXI^{ème} siècle (GIEC, 2014). Dans le domaine de la biodiversité, la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique ont établi un ensemble de cibles ambitieuses, à atteindre d'ici à 2020 pour enrayer la perte de biodiversité. Des discussions entre pays se poursuivent actuellement sur l'établissement d'un ensemble d'objectifs de développement durable pour 2030, dont la réalisation sera plus difficile si des mesures urgentes ne sont pas prises.

A. LA PROPOSITION DE VALEUR DU FEM

15. **Le FEM occupe une place unique dans l'architecture du financement mondial, car il apporte des avantages mondiaux pour l'environnement dans des domaines multiples.** Le FEM contribue à assurer l'usage durable des écosystèmes et des ressources dont tous les êtres vivants dépendent. Comme le prescrit l'Instrument du FEM, cette action part du principe que l'environnement est indispensable pour le développement durable³⁰.

16. **La vision 2020 du FEM est d'être un champion de l'environnement mondial, appuyant des changements transformateurs et obtenant des avantages mondiaux pour l'environnement à grande échelle.** Pour réaliser cette vision, le FEM :

- ***S'attaquera aux facteurs causant la dégradation environnementale.*** Le FEM recherchera, de manière proactive, les interventions portant sur les facteurs sous-jacents de la dégradation environnementale mondiale et appuiera les coalitions qui réunissent des partenariats de parties prenantes déterminées autour de la résolution de problèmes environnementaux complexes.
- ***Appuiera des activités innovantes pouvant être mises à l'échelle.*** Le FEM soutiendra des modalités d'action innovantes et se concentrera sur des activités susceptibles d'être mises à l'échelle dans de nombreux pays, régions et secteurs par le biais de transformations aux niveaux des politiques, des marchés et des comportements.
- ***Cherchera à avoir le plus d'impact possible, d'une façon rentable.*** Le FEM s'attachera constamment à maximiser les avantages mondiaux pour l'environnement qui découlent de ses financements en recherchant des solutions rentables à des problèmes environnementaux majeurs.

17. **Pour réaliser sa vision, il est impératif que le FEM obtienne des impacts encore plus étendus que ceux qu'il a pu enregistrer sur la base de son portefeuille actuel.** L'étude de la performance globale OPS-5 a conclu que seuls 20 % des projets financés par le FEM avaient un impact à une échelle systémique, au-delà des impacts directs sur le site de l'intervention, même si l'IEO considère que des impacts généralisés pourraient bien se produire à l'avenir³¹. De façon analogue, le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP) a souligné que le FEM ne pourrait produire des effets transformateurs qu'en « s'éloignant des approches à technologie unique et/ou à secteur unique, afin de privilégier les approches systémiques ». Le STAP a noté l'importance, pour les projets du FEM, de

viser des résultats plus larges que ceux obtenus par les programmes uniques, de mieux affronter les principaux facteurs causant la dégradation environnementale et pas seulement les points de pression, et d'élaborer une approche exhaustive en vue d'intensifier l'impact de ses investissements.³²

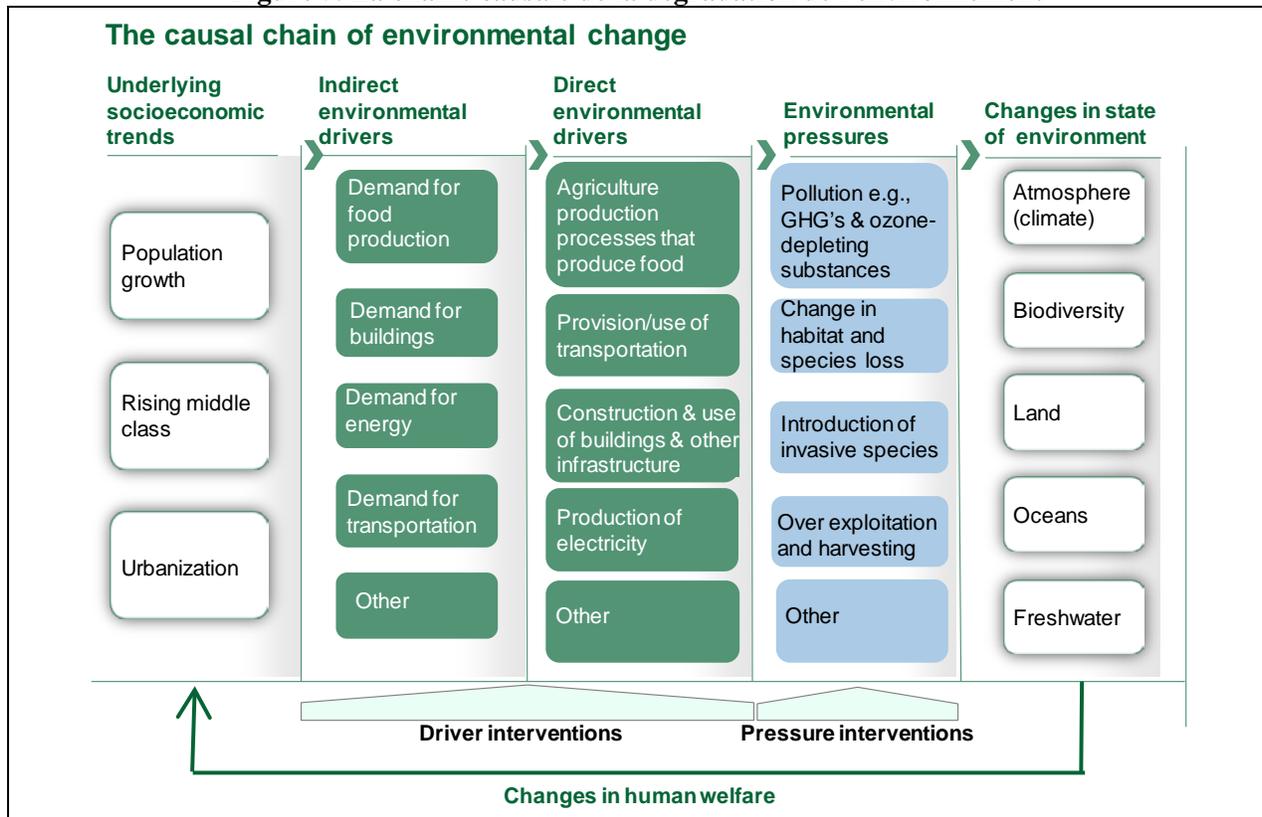
IV. PRIORITES STRATEGIQUES ESSENTIELLES

18. Afin que la vision 2020 soit suivie d'effets, le FEM poursuivra cinq priorités stratégiques : (i) affronter les facteurs causant la dégradation environnementale, (ii) appliquer des solutions intégrées, (iii) œuvrer au renforcement de la résilience et de l'adaptation, (iv) assurer la complémentarité et les synergies, particulièrement au niveau du financement pour le climat, (v) mettre l'accent sur le choix du modèle d'influence qui convient.

A. S'ATTAQUER AUX FACTEURS DE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE

19. **Le FEM a la possibilité d'accroître son impact en s'attaquant aux facteurs de la dégradation environnementale.** Les facteurs qui agissent sur l'environnement proviennent de la demande et de l'offre de biens et services, qui engendrent à leur tour des pressions environnementales exerçant un impact direct sur l'état de l'environnement (Figure 5). Ce cadre est utile, car il montre que les efforts visant à prévenir la perte de biodiversité peuvent être entrepris en des points multiples de la chaîne de cause à effet. Ainsi, une demande croissante en viande de bœuf pourrait occasionner des pressions supplémentaires en faveur du défrichement des terres pour y créer des pâturages, ce qui entraînerait une poursuite du déboisement, de la dégradation des sols et de la perte de biodiversité. Aborder ce même problème à un niveau situé plus en « amont » pourrait permettre au FEM de dégager des avantages mondiaux pour l'environnement tout au long de la chaîne de cause à effet, réduisant progressivement l'impact du facteur de dégradation initial et améliorant ainsi l'impact général des interventions. En cherchant à s'attaquer à la dégradation environnementale au niveau systémique, la nécessité de procéder à des actions correctives subséquentes, qui sont souvent plus onéreuses quand elles ne sont pas impossibles, en serait également réduite.

Figure 5. La chaîne causale de la dégradation de l'environnement



[Translator's note: The translation of the wording used in the graph is attached in a separate file.]

Note : Il n'existe pas de cadre universellement accepté pour définir la chaîne causale entre les tendances socioéconomiques sous-jacentes et l'état de l'environnement mondial. Le cadre représenté ci-dessus est adapté des cadres DPSIR/DPSWR (facteurs, pressions, état, impact/bien-être et réponse) de la FAO et du PNUE, ainsi que de l'Évaluation écosystémique du Millénaire, et du document *Ecosystems and Human well-being Biodiversity Synthesis*, Institut des ressources mondiales, 2005.

20. **Le fait d'affronter les facteurs de dégradation aidera les Conventions relatives à l'environnement à mieux réaliser leurs objectifs, avec le soutien du FEM en tant que mécanisme financier.** Les conventions et les pays bénéficiaires reconnaissent que leur succès ne pourra être assuré dans le long terme que si l'on se concentre sur les facteurs sous-jacents de la dégradation environnementale. Ainsi, le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-20 et les cibles d'Aichi, en dressant le bilan des objectifs précédents de 2010, considèrent qu'on a « insuffisamment intégré les enjeux de la biodiversité dans les politiques, stratégies, programmes et actions élargis, si bien que les facteurs sous-jacents de la perte de biodiversité n'ont pas été réduits de manière significative ». Le Plan stratégique fait également remarquer que, parmi les multiples points d'entrée à envisager pour obtenir un résultat positif d'ici à 2020, il s'agira de lancer des « actions visant à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité, y compris les profils de production et de consommation, tout en intégrant la biodiversité aux préoccupations du gouvernement et de la société [...] ». ³³ De manière analogue, il ne sera pas possible de réduire suffisamment les émissions de GES pour « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau permettant de prévenir de graves effets anthropiques sur le système climatique » ³⁴ sans influencer les facteurs sous-jacents issus d'une augmentation de la demande énergétique et/ou sans réduire la quantité d'énergie produite à partir de combustibles fossiles pour y substituer des énergies renouvelables. De même, dans le domaine des produits chimiques et des déchets, la réduction de la production et de l'usage de produits chimiques dangereux impliquera des efforts au niveau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des techniques de production.

21. **Infléchir la demande en faveur de biens et services produits de manière plus durable constitue un moyen important de réduire la dégradation environnementale.** Le FEM dispose d'une bonne gamme d'outils qu'il pourra déployer à cette fin. Il s'agit notamment des normes de certification pour les biens de consommation comme ceux qui sont soutenus par le FEM par le biais de la certification Rainforest Alliance et de partenaires du secteur privé. On peut aussi mentionner l'introduction de systèmes de paiement des services écosystémiques (PSE) pour corriger les distorsions qui conduisent à un usage non durable des ressources et à l'épuisement du capital naturel, ainsi que les incitations de nature à renforcer la valeur des biens et services écosystémiques. Le FEM a été un pionnier dans ce domaine et a octroyé d'importants capitaux de démarrage à des projets de ce type dans plusieurs pays (Encadré 2). De plus, des modèles de financement innovants, tels que les garanties partielles du risque, peuvent stimuler la demande en équipements énergétiquement plus efficaces au sein des ménages et de l'industrie, et faciliter la production et la consommation plus durables de biens et services.

Encadré 2. Les investissements du FEM dans le paiement des services écosystémiques

Le concept qui sous-tend le paiement des services écosystémiques (PSE) prévoit, comme son nom l'indique, que le prestataire de services écosystémiques soit rétribué de sa prestation continue, créant par là-même une incitation à la gestion durable de ces services. Le FEM a fait œuvre de pionnier dans l'appui apporté au PSE dans un certain nombre de pays et endroits, par exemple :

- Renforcement des capacités en vue de l'intégration du PSE. Le *Projet pour les services écosystémiques* du FEM est une opération mondiale, avec des pilotes au Chili, au Viêt-Nam, à Trinité-et-Tobago, en Afrique du Sud et au Lesotho, qui vise à intégrer l'usage durable des ressources biologiques et des services écosystémiques dans les processus nationaux de décision et de développement. Ce projet vise à introduire la pratique du paiement des services écosystémiques dans l'élaboration des politiques publiques.
- Mise en œuvre nationale du PSE. Le FEM a appuyé deux des programmes nationaux de PSE les plus importants : le Programme de paiement des services environnementaux au Costa Rica et le Programmes des services environnementaux hydrologiques au Mexique. Le programme mené au Costa Rica indemnise les propriétaires terriens pour des activités considérées comme contribuant à un environnement durable, y compris la conservation des forêts naturelles, le reboisement au moyen de plantations durables et de l'agroforesterie. Ce programme est financé à la fois par des ressources nationales (une taxe sur le carburant et une taxe forestière) et par un soutien multilatéral et bilatéral. Au Mexique, l'opération bénéficie aux communautés locales. Le programme du FEM offre un soutien au développement de mécanismes de financement durables pour la biodiversité, et, au moyen de redevances sur l'eau, cherche à établir un lien direct entre ceux qui bénéficient des services environnementaux et ceux qui les assurent.
- Fonds pour l'approvisionnement en eau : des perspectives croissantes. La quantité d'eau et la qualité de l'eau constituent aujourd'hui un service central des écosystèmes. Le Fonds pour la planète du FEM a contribué à la création de cinq fonds pour l'approvisionnement en eau en Amérique latine et aux Caraïbes afin de contribuer aux coûts de conservation des bassins versants produisant de l'eau et de soutenir une biodiversité d'importance planétaire. Dans les prairies et les *fynbos* d'Afrique du Sud, le FEM a appuyé des accords entre les acheteurs et les vendeurs de services écosystémiques importants, notamment la fourniture en eau, en fibres et en médicaments.

Source : Paiement pour les services écosystémiques, *FEM (2010)*

22. **Une priorité essentielle du FEM sera de favoriser le changement dans la production de biens et services, dans le sens d'une réduction ou d'une élimination de leur impact sur l'environnement.** Le FEM a été le promoteur de nombreuses expériences en matière de fourniture de biens et de services environnementalement durables. Il a par exemple introduit des standards pour la consommation électrique dans les foyers ou pour les appareils électriques, particulièrement dans le cadre de son projet « en.Lighten ». Il a amélioré les pratiques agricoles visant à préserver la santé des sols afin d'améliorer la sécurité alimentaire, ce qui fut le cas dans le projet, soutenu par le FEM, mené dans le Bassin de l'arachide du Sénégal. Il a œuvré à l'élimination des polluants organiques persistants dans les processus industriels, en conduisant notamment à stopper l'emploi du DDT dans la production du pesticide Dicofol en Chine, et a contribué à réduire la menace posée par les espèces envahissantes dans les écosystèmes marins par un renforcement de la réglementation relative aux eaux de ballast des navires

(le projet Globallast, voir l'Encadré 3). Poursuivant son action, le FEM entend étudier les options d'intervention sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, et sur des industries entières.

Encadré 3. Globallast – Enrayer une perte de biodiversité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales

Depuis l'introduction des navires à coque d'acier il y a environ 120 ans, on utilise de l'eau de ballast pour stabiliser les navires en haute mer. Bien que l'eau de ballast soit indispensable pour l'exécution sûre et efficace des opérations modernes de transport maritime, elle peut faire peser de graves menaces sur la santé des océans en raison des espèces aquatiques envahissantes et des maladies potentiellement associées qui se trouvent dans l'eau servant à lester les navires.

Conscient de ces risques, et de concert avec l'Organisation maritime internationale (OMI), le FEM a contribué à établir un partenariat mondial dénommé « Programme mondial sur la gestion des eaux de ballast » ou « GloBallast ». Dans le cadre de deux interventions du FEM relatives aux eaux internationales, Globallast a renforcé les capacités de plus de 50 pays en développement à faire face aux risques présentés par les espèces envahissantes introduites dans les eaux de ballast par le biais de la réforme des politiques, de la législation et des institutions nationales relatives aux eaux de ballast, d'actions de plaidoyer et de sensibilisation à l'échelle internationale, et par des évaluations des risques liés aux eaux de ballast et des formations dans ce domaine.

En outre, GloBallast participe à des actions visant à catalyser une transformation majeure du secteur du transport maritime. Plus de 100 millions de dollars US ont été engagés par le secteur privé dans des travaux de R&D en matière de traitement des eaux de ballast et d'installations pour les analyses. Lorsque la Convention pour la gestion des eaux de ballast signée sous l'égide de l'Organisation maritime internationale aura pris effet, le marché pour le traitement des eaux de ballast transportées par 57 000 navires à travers le monde devrait atteindre une valeur de 35 milliards de dollars US au cours des dix prochaines années.

23. **Le FEM doit également se tenir prêt à faire face à des pressions et crises environnementales immédiates.** Comme le prévoit le Plan stratégique sur la biodiversité, « alors que des actions de long terme se poursuivent pour réduire les causes sous-jacentes de la baisse de la biodiversité, des actions immédiates peuvent être entreprises pour conserver la biodiversité, y compris des écosystèmes critiques, au moyen d'aires protégées, de la restauration des habitats, de programmes de rétablissement d'espèces et d'autres interventions de conservation ciblées ». Dans ce contexte, l'existence d'aires protégées bien gérées constitue un élément critique pour la réalisation de plusieurs cibles d'Aichi, en plus de contribuer à appuyer le flux de services écosystémiques et comme autant d'outils pour l'adaptation au changement climatique. Le besoin urgent se présente également de répondre aux menaces environnementales immédiates dans d'autres domaines d'intervention du FEM, dont la réduction du nombre de stocks de POP inadéquatement tenus.

B. REALISER DES SOLUTIONS INTEGREES

24. **De nombreux défis environnementaux sont interconnectés et ont des origines communes.** La perte de la biodiversité, le changement climatique, la dégradation des écosystèmes et la pollution ont souvent des causes communes et/ou appellent à des interventions coordonnées. C'est ainsi qu'un quart environ des émissions mondiales de GES proviennent de pratiques agricoles non durables. Ces pratiques sont également une cause importante d'hypoxie dans les systèmes aquatiques. En outre, elles aggravent le déboisement et la destruction d'habitats, qui entraînent à leur tour de nouvelles pertes de biodiversité. En ciblant des facteurs de dégradation clés, le FEM est en mesure d'amplifier l'effet total de ses investissements afin que ceux-ci représentent plus que la somme de tous leurs éléments. L'interdépendance des différents défis que l'environnement doit relever est une raison supplémentaire pour songer à adopter des approches intégrées. Ainsi, la dégradation des écosystèmes peut se produire plus rapidement sous l'effet de vulnérabilités causées par le changement climatique. Des recherches donnent en effet à penser que des effets d'interaction de ce type accroissent sensiblement la probabilité de franchissement des seuils critiques, passés lesquels des changements irréversibles interviennent plus rapidement qu'on ne pourrait le prévoir sur la base de chaque facteur individuel.³⁵

25. **Au cours du FEM-6, des programmes d'approche intégrée (PAI) seront lancés à titre de pilotes.** Ces programmes viendront appuyer des activités susceptibles d'aider les pays et la communauté mondiale à remplir les engagements prescrits par plusieurs conventions internationales en s'attaquant aux facteurs sous-jacents de la dégradation environnementale, dans le but de créer des synergies conduisant à des impacts plus prononcés et soutenus (Encadré 4). Ces initiatives compléteront aussi les programmes nationaux grâce à leurs actions transfrontalières, régionales et mondiales. De plus, les PAI feront appel à la communauté élargie des partenaires du FEM afin de rassembler les parties prenantes autour d'un ensemble sélectionné de questions prioritaires. Une attention particulière sera accordée à la mise à contribution du secteur privé et à l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des programmes en s'appuyant sur des données probantes, afin de faire progresser l'apprentissage et l'efficacité des interventions des PAI.

Encadré 4. Les programmes d'approche d'intégrée du FEM-6

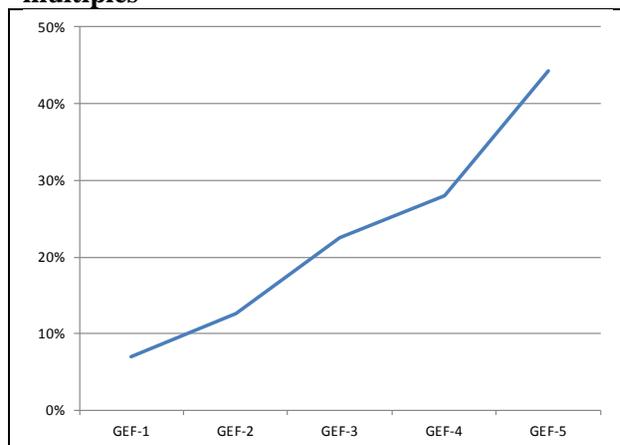
La stratégie programmatique du FEM-6 prévoit trois programmes d'approche intégrée (PAI) : le premier, sur *La promotion de la durabilité et de la résilience pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne* reconnaît qu'il est essentiel d'aborder les enjeux de l'énergie, de l'eau, des sols et de l'alimentation de manière conjointe pour assurer le développement durable, et il valorisera par conséquent l'association de ces thèmes pour accroître l'impact et le rendement des investissements globaux. Le second, sur les *Villes durables*, propose une voie directe à la réalisation de meilleurs retours sur investissement étant donné que les villes sont désormais responsables de plus de 70 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone. Enfin, le troisième PAI, *Extraire le déboisement des chaînes d'approvisionnement de matières premières*, collaborera avec le secteur privé (les producteurs), les consommateurs et d'autres parties prenantes pour s'attaquer à certains des principaux facteurs à l'origine de la perte de forêts dans les pays en développement.

Ces trois thèmes ont pour point commun de nécessiter une prise en main plus holistique des problèmes environnementaux mondiaux et ce, dans le cadre d'un ensemble de défis de développement plus large et plus complexe. Il sera critique d'établir ou de renforcer des plateformes susceptibles de réunir un large éventail de parties prenantes. Pour relever ces défis, le FEM veillera à ce que les principaux enjeux planétaires de l'environnement soient adéquatement pris en considération dans ce contexte élargi, et identifiera les moyens les plus efficaces d'utiliser les fonds disponibles d'une manière innovante afin d'accroître les impacts et leur échelle.

Source : GEF-6 Programming Directions

26. **Le FEM s'appuiera sur son expérience passée.** Bénéficiant déjà d'une expérience opérationnelle des approches intégrées, le FEM tirera parti des enseignements dégagés de (i) la mise en œuvre de programmes plus étendus, tels que les programmes « Au-delà de la juridiction nationale », « Grande muraille verte », et « De la source montagneuse au récif » ; (ii) de l'expérience opérationnelle de l'association de financements provenant d'allocations nationales à des mécanismes d'incitation, particulièrement par le biais du programme de Gestion durable des forêts/REDD+ du FEM ; et (iii) d'un portefeuille grandissant de projets et de programmes à domaines d'intervention multiples, qui représente une tendance visible. Dans le cadre du FEM-5, environ 44 % des financements du FEM étaient destinés à des projets à domaines d'intervention multiples (Figure 6)³⁶. Même si davantage de

Figure 6. Part des financements du FEM alloués à des projets à domaines d'intervention multiples



Source : PMIS et calculs du personnel.

Note : Uniquement le fonds d'affectation principal du FEM travaux analytiques seront nécessaires pour bien

comprendre et documenter l'impact de ces projets, un examen détaillé effectué dans le cadre de l'OPS-5 est encourageant en ce qu'il a montré qu'en moyenne, les projets à domaines d'intervention multiples obtiennent le même haut niveau de notation de résultat que les projets à domaine d'intervention unique³⁷.

C. RELEVER LA RÉSILIENCE ET L'ADAPTATION

27. **Les arguments en faveur d'une action urgente sur l'adaptation sont irréfutables.** Le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC énumère un large éventail de risques climatiques qui varient en fonction des régions et des secteurs : baisse de la productivité des cultures en Afrique sous l'effet de la sécheresse et de l'élévation des températures ; multiplication des inondations fluviales, côtières et urbaines dues à des ondes de tempête et à l'élévation du niveau de la mer en Asie ; et moindres disponibilités en eau douce dans les régions semi-arides et dépendantes d'eaux glaciaires en Amérique centrale et du Sud. Le *Rapport sur les risques mondiaux 2013* du Forum économique mondial classe les défaillances de l'adaptation au changement climatique parmi les risques mondiaux les plus graves.

28. **Le FEM demeurera à l'avant-garde des efforts internationaux pour renforcer la résilience des pays au changement climatique.** Principalement par le biais des Fonds FPMA et FSCC, le Programme d'adaptation du FEM a déjà soutenu un portefeuille mondial et pionnier de projets d'adaptation dans 124 pays avec plus de 1,18 milliard de dollars US de financements. Le FEM continuera à centrer ses financements pour l'adaptation sur la réduction de la vulnérabilité des populations, des moyens d'existence, des actifs physiques et des systèmes naturels face aux effets adverses du changement climatique. Son assistance portera également sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour une adaptation efficace au changement climatique, et sur l'incorporation de ces questions aux politiques, plans et processus pertinents. Par son soutien aux plans d'adaptation nationaux (NAP), le FEM aidera les pays à incorporer les mesures d'adaptation à leurs efforts de développement élargis, à identifier leurs besoins d'adaptation à moyen et long terme sur la base de connaissances scientifiques et techniques accrues, et à renforcer la coordination au niveau national. Il préparera également le terrain pour des investissements à grande échelle, éventuellement avec un financement du Fonds vert pour le climat ou d'autres acteurs publics ou privés, particulièrement dans des pays aux capacités techniques et institutionnelles limitées.

29. **Les mesures d'adaptation au changement climatique ouvrent la voie à des possibilités d'intégration et de synergies avec d'autres efforts de relèvement de l'environnement mondial.** Le FEM visera à réaliser autant d'avantages que possible en matière d'adaptation et de protection de l'environnement mondial. Ainsi, les mesures d'adaptation peuvent donner lieu à des avantages environnementaux connexes en améliorant le rendement de l'usage de l'eau dans l'agriculture ou en promouvant l'adaptation basée sur les écosystèmes (Encadré 5), par exemple, avec la gestion durable de mangroves pour faire face à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion des côtes. Si elle est bien exécutée, l'intégration pourrait réduire les coûts de transaction, améliorer la rentabilité de la mise en œuvre et permettre des économies d'échelle. Le FEM cherchera également à intégrer la résilience aux chocs climatiques dans ses investissements touchant à d'autres domaines d'intervention de façon plus concertée et systématique. Cela pourra se faire notamment par des évaluations des risques climatiques et par l'intégration de mesures d'atténuation des risques appropriées dans la conception des projets et des politiques.

Encadré 5 – Adaptation basée sur les écosystèmes – réalisation d'avantages multiples tout en renforçant la résilience

En général, les populations pauvres et vulnérables dépendent tout particulièrement et directement des services écosystémiques pour leur nourriture, leurs fibres et leur combustible. Le but de l'adaptation basée sur les écosystèmes (EbA) est d'inclure la biodiversité et les services écosystémiques dans la stratégie d'adaptation globale pour aider les populations pauvres et vulnérables à s'adapter au changement climatique. L'EbA peut contribuer au maintien et au rétablissement d'actifs naturels tels que les zones humides et les forêts, contribuer à la sécurité alimentaire et à la protection des côtes, appuyer une gestion des ressources en eau permettant de résister aux chocs climatiques, et améliorer la résilience des écosystèmes fragiles et de la biodiversité.

Les écosystèmes représentent donc un point d'entrée important pour les mesures d'adaptation. Au niveau national, un nombre important de NAP soutenus par le FEM accordent la priorité à la gestion durable, à la conservation et à la restauration des écosystèmes en tant que moyens de réalisation d'une adaptation à la fois rentable et ciblant la pauvreté. Le FEM a également financé des projets recourant à des approches spécifiques d'adaptation basée sur les écosystèmes. Un exemple en est le Projet national intégré d'adaptation en Colombie, qui porte sur les écosystèmes de haute-montagne et les zones côtières de ce pays, et utilise des initiatives à base communautaire pour restaurer les bassins versants, la végétation et les zones frappées par des glissements de terrain.

D. VEILLER A LA COMPLEMENTARITE ET AUX SYNERGIES DANS LE FINANCEMENT POUR LE CLIMAT

30. **Le FEM doit rechercher la meilleure complémentarité possible avec d'autres acteurs et instruments, particulièrement dans le domaine du financement pour le climat.** Le paysage du financement pour le climat est en pleine évolution, mais la nécessité financière de transformer les marchés et de les aiguiller vers le développement sobre en carbone reste importante. Souvent, bien que chaque acteur du financement pour le climat joue un rôle unique, si ces différents rôles étaient combinés avec soin, ils pourraient se compléter et tirer un meilleur parti des investissements du secteur privé, aboutissant à des impacts très supérieurs à ceux qu'ils obtiendraient en agissant isolément. L'expérience du FEM montre comment cette complémentarité s'est exercée en pratique parmi différents acteurs du financement. Pour le FEM, la recherche de complémentarité dans le financement pour le climat s'est récemment traduite par un ratio de cofinancement de 13:1 pour des projets menés par le FEM en matière d'atténuation des effets du changement climatique. En particulier, le portefeuille climatique du FEM a contribué à catalyser des financements très conséquents accordés par le secteur privé, les gouvernements nationaux et des agences partenaires, financements qui n'auraient peut-être pas été mobilisés dans d'autres circonstances. Pour intéresser les détenteurs de capitaux aux investissements verts, il faudra que les ressources limitées du FEM soient utilisées de manière catalytique pour donner aux autres investisseurs les signaux et les incitations qui conviennent en vue de parvenir à des résultats environnementaux à travers le globe de manière effective et efficace.

E. CHOISIR LES MODELES D'INFLUENCE QUI CONVIENNENT

31. **Le FEM exerce un impact en recourant à différents modèles d'influence.** Le choix des modèles d'influence du FEM doit se faire en fonction des obstacles que ces modèles ont pour but de surmonter, qu'il s'agisse de cadres politiques faibles ou inadéquats, d'un manque de prise de conscience, d'un accès limité aux sources de financement, de lacunes technologiques, de défaillances de coordination ou autres. Comme de multiples obstacles se présentent souvent dans les situations réelles, il est souvent nécessaire d'appliquer différents modèles d'influence, parfois en les échelonnant avec soin. Ainsi, le soutien qu'on pourra accorder à la mise en œuvre de nouvelles politiques n'aboutira probablement pas si les capacités institutionnelles sont très faibles. En choisissant le ou les modèle(s) d'influence qui conviennent, nous aurons de meilleures chances de voir les interventions du FEM être aussi catalytiques que possible. De ce fait, le FEM accordera la priorité aux interventions visant à dégager des avantages mondiaux pour l'environnement à grande échelle, à travers multiples milieux géographiques, secteurs ou marchés. La mise à l'échelle peut se faire de plusieurs façons, y compris directement à partir de l'intervention – ce qui a été le cas des travaux du FEM dans le Triangle du corail (Encadré 6) ou du soutien du FEM au projet d'aires protégées de la région amazonienne –, par le biais de la transformation du marché ou des comportements, et elle peut aussi être assurée par des tiers. Dans l'expérience du FEM, il s'est avéré que l'intérêt accordé aux facteurs de dégradation, d'une part, et celui accordé à la mise à l'échelle des interventions, d'autre part, se renforcent souvent réciproquement.³⁸

32. **La plupart des projets du FEM dépendront d'un ou de plusieurs modèles d'influence parmi les suivants :**

- ***Transformation de l'environnement réglementaire et des politiques.*** Ce modèle aide les gouvernements à mettre en place les politiques, réglementations et institutions susceptibles de réorienter leurs options d'investissement et leurs pratiques de dépenses. Il envoie également aux particuliers et aux entreprises opérant à différents niveaux – local, national, multinational – des

signaux ou incitations pour qu'ils modifient leurs choix de consommation et de production. Ce modèle est susceptible d'une application plus efficace à des échelles permettant de dégager des avantages plus conséquents pour l'environnement mondial. Ces signaux/incitations doivent être clairs, prévisibles et maintenus dans la durée afin que les acteurs du secteur privé puissent prendre des décisions optimales. Avec le soutien du FEM et d'autres organisations, le gouvernement sud-africain a, par exemple, mis en place de nouveaux cadres politiques et réglementaires pour son marché des énergies renouvelables, ce qui a créé les conditions permettant à l'Afrique du Sud de devenir le pays membre du G20 à la plus forte croissance du marché des énergies propres ces cinq dernières années.

- **Renforcer les capacités institutionnelles et les processus de décision.** En appuyant le renforcement des institutions, l'amélioration de l'information, l'élargissement de la participation et une redevabilité accrue dans les décisions au sein des secteurs public et privé, on peut exercer des impacts significatifs sur l'environnement. Le FEM a appuyé la construction d'institutions tout au long de son histoire. Ainsi, l'un de ses premiers projets³⁹ a contribué à l'établissement d'un service destiné à devenir le Secrétariat à la biodiversité et aux forêts au sein du ministère brésilien de l'Environnement. Ce Secrétariat a joué un rôle important dans l'élaboration du cadre juridique brésilien relatif à la biodiversité et dans la formulation de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Un autre exemple provient d'Inde⁴⁰, où le FEM a contribué à établir le Trust pour la réserve biosphérique du golfe de Mannar (GOMBRT), devenu par la suite un organisme du gouvernement du Tamil Nadu.
- **Convoquer des alliances composées de multiples parties prenantes.** Dans le domaine de la gestion de l'environnement, les échecs de la coordination ne manquent pas, et cela s'explique en partie par la prévalence de questions liées à la « tragédie des biens communs ». De plus, la complexité des défis de l'environnement appelle à des actions simultanées de la part de nombreuses parties prenantes différentes afin de pouvoir être efficace. Un exemple en est donné par les tentatives menées pour créer des chaînes viables d'approvisionnement en matières premières, où il est nécessaire de réunir les efforts des producteurs locaux, des acheteurs, des fabricants, des grossistes et des détaillants et, en fin de compte, des consommateurs. Les partenariats noués avec le secteur privé, la société civile, les organisations de recherche et les communautés autochtones et locales jouent un rôle vital à cet égard. Les défaillances et complexités de la coordination sont souvent exacerbées par le fait que les décisions qui affectent l'environnement sont souvent fragmentées et réparties sur de multiples organismes gouvernementaux.
- **Déployer des approches innovantes.** Le FEM peut se prévaloir d'un long passé de soutien à la démonstration de technologies, de mesures de politique publique ou de méthodes visant à lutter contre la dégradation de l'environnement, afin que celles-ci montrent la voie et stimulent l'adoption élargie de ces approches innovantes. Il est possible d'énumérer de nombreux autres exemples du soutien du FEM à l'innovation. Mentionnons le soutien que le FEM a accordé dès les premières heures à la concentration de la production d'énergie solaire, la grande innovation qu'a représenté son soutien au paiement des services écosystémiques (Encadré 2) et, dans un passé plus récent, le programme « CleanTech » (technologie propre) du FEM. Le succès à long terme des activités de démonstration de ce type dépend souvent de l'intégration au départ d'une stratégie claire de mise à l'échelle.
- **Déployer des instruments financiers innovants.** Les instruments financiers peuvent aider à couvrir les risques ou les déficits d'investissement que des investisseurs généralement concernés par le rendement de leurs placements ou les avantages d'opérations de développement privées ne seraient pas autrement incités à couvrir. Ces instruments peuvent donc faciliter la mobilisation

de ressources venant du secteur privé. Par exemple, lors du projet « China Utility Energy Efficiency » (CHUEE, projet portant sur le rendement énergétique en Chine), le FEM a avancé des fonds pour atténuer les risques sur des garanties de prêt importantes fournies par l'IFC, ce qui a aidé à débloquer des prêts pour le rendement énergétique consentis par des banques commerciales. Il en a résulté la réplication d'un modèle effectif de prêt aux projets de rendement énergétique dans tous le pays. Un autre exemple est offert par le soutien du FEM au Fonds régional caribéen pour la gestion des eaux usées (CREW), qui s'est traduit par l'offre de crédits renouvelables assurant le financement viable d'une gestion rentable et environnementalement sûre des eaux usées à travers la région.

Encadré 6. L'Initiative du Triangle de corail – Formation d'une alliance entre des parties prenantes multiples pour obtenir un impact à grande échelle

Le Triangle du corail, qui s'étend entre l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, le Timor-Leste, la Papouasie-Nouvelle Guinée et les Îles Salomon, constitue une ressource marine vitale d'importance planétaire. Il couvre une superficie de 5,7 millions de km², soit 1,6 % de la superficie totale des océans, et abrite 76 % des espèces coralliennes et 37 % des espèces des récifs du monde. Il est également le lieu de reproduction de six espèces de tortues de mer ainsi que de poissons et cétacés menacés, tels que le thon et la baleine bleue. Quelque 363 millions de personnes vivent dans les limites du Triangle de corail et, le long de ses 125 270 km de côtes, plus de 120 millions d'entre elles, y compris 2,25 millions de pêcheurs selon les estimations, dépendent de cette zone pour leur sécurité économique et alimentaire. La région tire des recettes annuelles de 3 milliards de dollars US de ses exportations de poissons, et de 3 autres milliards de dollars US de son tourisme côtier.

On estime cependant que 95 % des récifs de la région sont menacés. La surpêche y est répandue. La pollution des terres a gravement affecté la biodiversité du Triangle et sa productivité. À long terme, le changement climatique, manifesté par une élévation de la température et du niveau de la mer, assortie de l'acidification croissante des eaux, va probablement occasionner d'autres dommages à cet écosystème délicat.

En réaction à cette menace grandissante, le FEM a rejoint un vaste partenariat dirigé par six pays, mais comprenant aussi d'autres partenaires internationaux du développement, des organisations non gouvernementales, les communautés locales et le secteur privé, dans le but de renforcer la gestion du Triangle de corail et d'y mettre en œuvre un plan d'action régional portant sur la gestion durable du milieu marin – y compris la pêche –, sur l'établissement d'une aire marine protégée et fonctionnelle, et sur le renforcement de la résilience et l'adaptation au changement climatique du Triangle de corail.

Source : Forum économique mondial, Le feu vert : Gérer les biens communs : L'Initiative du Triangle de corail

V. PRINCIPES OPERATIONNELS ESSENTIELS

33. **La réalisation du FEM2020 sera étayée par un certain nombre de principes opérationnels clés.** Ils représentent les « rouages » du système opérationnel du FEM et déterminent son aptitude à réellement donner suite à ses priorités stratégiques. Ces rouages devront être renforcés en continu.

A. MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES LOCALES ET MONDIALES

34. **Comme pour toutes les autres entités de l'arène mondiale de l'environnement, le FEM ne pourra réaliser de changement transformateur à lui seul.** Pour affronter les problèmes de la dégradation environnementale en s'attaquant à leurs causes, il sera nécessaire de réunir la participation résolue de nombreux partenaires possédant des compétences très diverses.

35. **Le FEM nouera des rapports étroits avec les administrations nationales et locales.** Que ce soit à l'échelon national ou local, le gouvernement d'un pays joue un rôle central et assume une responsabilité essentielle face à l'environnement de son territoire par la négociation d'accords internationaux relatifs à l'environnement, ainsi que par la prise de décision sur des objectifs, plans, politiques et règlements nationaux. Les interlocuteurs gouvernementaux du FEM jouent un rôle clé dans la mobilisation de partenaires, qu'il s'agisse d'agences pairs actives au niveau national ou infranational, ou de parties prenantes du secteur privé et de la société civile engagées dans des secteurs clés. Ces interlocuteurs auront également à soutenir des partenariats entre différents pays de la région et du monde, ainsi que des partenariats sélectionnés en fonction de la configuration géographique des écosystèmes. Ces partenariats seront critiques pour améliorer l'approche, axée sur les facteurs de dégradation, des projets et programmes financés par le FEM qui auront été identifiés lors d'Exercices nationaux de formulation de portefeuilles, d'Initiatives de dialogue national et d'exercices de conception de projet spécialement adaptés. Par le biais de ces processus, le FEM contribuera à inscrire les considérations environnementales dans les processus de décision d'autres ministères clés, notamment ceux des Finances, du Plan, des Transports, de l'Énergie, de l'Eau et de l'Agriculture.

36. **La collaboration du FEM avec le secteur privé sera davantage renforcée.** Des raisons impérieuses plaident pour l'implication à titre prioritaire du secteur privé dans la résolution des grands problèmes de l'environnement mondial. Comme la sphère socioéconomique est dominée par le secteur privé, il convient de mieux affecter les ressources publiques, qui sont limitées, à la réorientation des activités du secteur privé vers des approches environnementalement durables. Les entreprises privées, qui sont la source dominante de l'activité économique, doivent être encouragées à poursuivre des activités commercialement viables qui génèrent également des avantages mondiaux pour l'environnement. Un avantage comparatif du FEM par rapport à d'autres organisations tient à son aptitude à déployer des financements par des subventions, qui peuvent être aiguillés de manière à appuyer des politiques habilitantes et à atténuer les risques liés aux investissements, contribuant ainsi à assouplir les obstacles systémiques aux investissements privés.

37. **Le FEM entend engager une collaboration plus solide avec les organisations de la société civile sur l'arène mondiale de l'environnement.** Depuis sa fondation, le FEM a mis en place différents mécanismes et différentes politiques pour faciliter la participation de la société civile à son travail. Selon l'expérience du FEM, la collaboration avec la société civile parvient souvent à accroître l'impact et la durabilité de ses propres interventions. Le FEM continuera à consolider sa coopération avec les OSC, y compris celles représentant des populations autochtones, dans les pays bénéficiaires et, au plan international, à développer les connaissances pouvant influencer les principales causes de dégradation environnementale et, conjointement, à créer une plateforme d'action. Afin de conforter son aptitude à appliquer des solutions basées sur la science, le FEM s'associera à des institutions de recherche et à

d'autres leaders d'opinion du monde universitaire, et cherchera à incorporer les constatations scientifiques à la conception de ses projets afin d'exercer un maximum d'impact.

38. **Le FEM continuera à renforcer l'accent qu'il met sur l'intégration de la dimension du genre et de l'autonomisation des femmes.** L'importance de l'égalité des sexes dans le contexte des politiques et programmes de gestion environnementale a été affirmée sur de nombreuses tribunes. Le FEM reconnaît que l'égalité des sexes représente un objectif important dans le contexte des projets qu'il finance, parce qu'elle peut faire progresser ses objectifs relatifs à la réalisation des objectifs mondiaux pour l'environnement ainsi que des objectifs relevant de l'égalité des sexes, de l'équité et de l'inclusion sociale. En veillant à ce que les interventions du FEM soient des agents du changement face aux actions environnementales, il sera généralement possible de dégager des avantages tant pour les hommes que pour les femmes. En procédant à des analyses de genre dans le cadre d'évaluations socioéconomiques, on veillera tout particulièrement à ce que l'agencement des interventions soit sensible à la dimension du genre. De plus, des indicateurs sensibles au genre et des données désagrégées par le sexe seront utilisés dans les projets du FEM pour mettre en lumière les résultats et les progrès concrets touchant à l'égalité des sexes.

B. AMELIORATION DES RENDEMENTS OPERATIONNELS

39. **Le FEM intensifiera ses efforts visant à relever l'efficacité de ses opérations.** Malgré les efforts qui ont été déployés pour améliorer l'efficacité du cycle des projets sous le FEM-5, les temps de traitement des dossiers n'ont guère diminué ces dernières années. Il ressort d'analyses effectuées par le Bureau de l'évaluation indépendante que le délai entre l'approbation d'un projet par le Conseil et son aval par le Directeur général est encore important, et qu'une part significative des projets dépasse la cible actuelle, qui est de 18 mois.

40. **L'amélioration de l'efficacité nécessitera des efforts de la part de toutes les parties prenantes du FEM : pays, agents d'exécution et Secrétariat du FEM.** La préparation des projets du FEM est soumise aux contraintes des « cycles des projets parallèles », car chez la plupart des agents d'exécution, les projets du FEM doivent être adaptés aux exigences particulières des cycles des projets assurés par l'agent d'exécution, en plus des exigences spécifiques qui s'appliquent aux projets du FEM et qui sont liées au dessein du FEM de financer des avantages mondiaux pour l'environnement et à d'autres exigences de politique du FEM touchant, par exemple, aux mesures de protection, au suivi-évaluation, à la dimension du genre et au cofinancement. Le FEM cherchera à parvenir à des améliorations du cycle des projets qui réalisent un compromis entre la nécessité de maintenir des exigences minimales standard à travers l'ensemble des agences du FEM – considération d'autant plus importante que le partenariat du FEM n'a cessé de grandir – afin que les objectifs du FEM puissent être atteints, et la nécessité de permettre aux agents et aux pays d'exécution de concevoir des projets d'une manière aussi peu chronophage et aussi financièrement rentable que possible.

C. GESTION RENFORCEE DES RESULTATS

41. **Il est vital que le FEM continue à renforcer la gestion de ses résultats.** Ce qui compte en définitive pour le FEM, c'est de produire des avantages mondiaux pour l'environnement. Telle est la mesure pertinente du succès aux yeux des conventions au service desquelles le FEM fait office de mécanisme financier, ainsi que pour les donateurs qui fournissent les financements et pour les pays bénéficiaires. C'est pourquoi il est nécessaire de se préoccuper des résultats tout au long du cycle opérationnel du FEM. Des changements significatifs devront être introduits dans les systèmes de gestion des résultats du FEM pour améliorer l'efficacité de l'organisation et pour cibler ses ressources limitées de manière plus stratégique.

42. **Deux questions recevront une attention spéciale dans le renforcement du cadre de résultats du FEM :**

- **Mesurer ce qui compte vraiment.** Privilégier un ensemble choisi d'indicateurs essentiels, mesurés de façon uniforme, donnera lieu à un système de gestion des résultats plus rationnel et plus efficace. Cela permettra également d'agréger les indicateurs à des niveaux différents : pays, régions, programmes et portefeuilles institutionnels. Le choix de l'ensemble approprié d'indicateurs essentiels renforcera la capacité du FEM à axer sa gestion sur les résultats. Une première tentative a été entreprise en ce sens en définissant un cadre de résultats de haut niveau pour la période du FEM-6, mais de nouvelles améliorations s'imposent. Il est nécessaire d'améliorer le système d'information de gestion de projet du FEM. Pour renforcer le système de gestion des résultats, la collaboration résolue des partenaires nationaux et des partenaires d'exécution sera nécessaire. Il s'agira également de mettre attentivement en balance les avantages et les frais supplémentaires qui en découleraient en termes de complexité accrue du système de gestion des résultats.
- **Fermer la boucle de rétroaction.** La boucle de rétroaction reliant les enseignements tirés des décisions passées du FEM – tant pour les projets achevés que pour les projets en cours – a besoin d'être consolidée. Les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets pilotes de l'approche intégrée seront tout particulièrement observés. Le suivi et les enseignements tirés des résultats enregistrés renseigneront l'élaboration des stratégies futures, la définition des priorités, la conception des projets ainsi que leur mise en œuvre et leur évaluation, et les résultats seront à nouveau entrés dans le cycle.

43. **Pour compléter l'amélioration de la gestion des résultats, l'accent sera mis sur la génération stratégique de connaissances.** Le public susceptible d'être intéressé par les produits de connaissance du FEM déborde largement de la communauté des partenaires de l'organisation. Les enseignements tirés des interventions financées par le FEM peuvent orienter d'autres investissements émanant de fonds bilatéraux, de grandes fondations, du secteur privé et d'institutions financières nationales, et guider le travail de la société civile. Le FEM visera donc à utiliser la connaissance comme levier de mobilisation d'investissements au profit des interventions présentant les meilleures perspectives de produire des avantages mondiaux pour l'environnement significatifs. Le FEM entend également appuyer les échanges de connaissance Sud-Sud concernant les expériences probantes et potentiellement reproductibles parmi les pays bénéficiaires du FEM.

Liste des acronymes

AIE - Agence internationale de l'énergie	ONU-DAES - Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales
CCNUCC - Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	OPS - Étude de la performance globale (<i>Overall Performance Study</i>)
CDB - Convention sur la diversité biologique	OSC - Organisation de la société civile
CHUEE - China Utility Energy Efficiency	PAI - Programmes d'approche intégrée
DDT - <u>D</u> ichloro <u>d</u> iphényl <u>t</u> richloroéthane	PIB - Produit intérieur brut
EbA - Adaptation basée sur les écosystèmes	PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement
FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PNUE - Programme des Nations Unies pour l'environnement
FEM - Fonds pour l'environnement mondial	STAP - Groupe consultatif pour la science et la technique (<i>Scientific and Technical Advisory Panel</i>)
FPMA - Fonds pour les pays les moins avancés	UICN - Union internationale pour la conservation de la nature
FSCC - Fonds stratégique pour les changements climatiques	UNCCD - Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (<i>United Nations Convention to Combat Desertification</i>)
GBM - Groupe de la Banque mondiale	WRI - Institut des ressources mondiales (<i>World Resources Institute</i>)
GES - Gaz à effet de serre	
GIEC - Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat	
IEO - Bureau de l'évaluation indépendante du FEM	
IFC - Société financière internationale	
IPV - Indice Planète vivante	
NAP - Plan d'adaptation national (<i>National Adaptation Plan</i>)	
NPIF - Fonds pour la mise en œuvre du protocole de Nagoya (<i>Nagoya Protocol Implementation Fund</i>)	
OMI - Organisation maritime internationale	

Notes :

¹ Rockstrom, J. et al. 2009. *A safe operating space for humanity*. Nature 461:472-475.

² Fonds mondial pour la nature. 2006. *Rapport sur la Planète vivante 2006*. Fonds mondial pour la nature, Gland, Suisse.

³ *Ibid.*

⁴ Le rapport du Groupe de travail I du GIEC fait remarquer que « L'influence humaine a été détectée dans le réchauffement de l'atmosphère et de l'océan, dans les changements affectant le cycle de l'eau à l'échelle planétaire, dans la réduction des quantités de neige et de glace, dans la montée moyenne et planétaire du niveau de la mer, et dans les changements touchant certains extrêmes climatiques. Les preuves de l'influence humaine sur le climat se sont multipliées depuis la publication du quatrième rapport du GIEC. Il est *extrêmement probable* que l'influence humaine a été la cause dominante du réchauffement observé depuis le milieu du XX^{ème} siècle ». GIEC, 2013 : Résumé à l'intention des décideurs.

⁵ Cinquième rapport d'évaluation du GIEC, Groupe de travail III

⁶ Cinquième rapport d'évaluation du GIEC, Groupe de travail III

⁷ Voir <http://www.wri.org/resources/maps/global-map-forest-landscape-resoratin-opportunities>

⁸ À l'exclusion de la tourbe. Voir van der Werf, G.R. et al. 2009. *CO₂ emissions from forest loss*. Nature Geoscience 2:737-738.

⁹ Peters, G. P. et al. 2012. *Rapid growth in CO₂ emissions after the 2008-2009 global financial crisis*. Nature Climate Change 2:2-4.

¹⁰ Friedlingstein, P. et I. C. Prentice. 2010. *Carbon-climate feedbacks: a review of model and observation based estimates*. Current Opinion in Environmental Sustainability 2:251-257.

¹¹ FAO, 2012. *État des pêcheries et de l'aquaculture du monde 2012*. FAO, Rome.

¹² *Hypoxia and Nutrient Reduction in the Coastal Zone Advice for Prevention, Remediation and Research: un document consultatif du STAP, septembre 2011*

¹³ Global Biodiversity Outlook 3 p. 35 et Selman, M et S. Greenhalgh (2009), *Eutrophication: Sources and drivers of Nutrient Pollution*. Note de politique du WRI, Washington DC

¹⁴ Calculs de la FAO. 2012. FAOSTAT. Rome: FAO.

¹⁵ Les projections d'utilisation des sols sont très sensibles aux projections relatives au changement climatique, à la croissance démographique, aux changements dans les régimes alimentaires (avec la montée des revenus réels et le vieillissement de la population mondiale) et, particulièrement, aux gains des rendements agricoles. Par exemple, les Perspectives environnementales de l'OCDE prévoient, dans leur scénario de base, que les superficies agricoles mondiales atteindront en 2020 un maximum de l'ordre de 54 millions de km² pour décliner par la suite. Elles prévoient aussi que les améliorations de rendement, bien que moindres à l'avenir que par le passé, en viendront néanmoins à réduire la demande en terres agricoles.

¹⁶ GIEC, 2014:

¹⁷ Kharas, H. 2010. *The Emerging Middle Class in Developing Countries*. Document de travail du centre pour le développement de l'OCDE No. 285, 28: <http://www.oecd.org/dataoecd/12/52/44457738.pdf>

¹⁸ Dobbs et al, 2011. Resource Revolution. McKinsey and Company.

¹⁹ Searchinger et al, 2013. *The Great Balancing Act: installment 1 of "Creating a Sustainable Food Future."* Institut des ressources mondiales, Washington, D.C.

²⁰ *The Rise and Rise of Urban Expansion*, Michail Fragkias, Karen C Seto, Global Change International Geosphere-Biosphere Programme, Issue 78, mars 2010, cité dans STAP, 2013. *Enhancing the GEF's Contribution to Sustainable Development*. GEF/R.6/Inf. 03, 28: <http://www.oecd.org/dataoecd/12/52/44457738.pdf>

²¹ Fonds des Nations Unies pour la population. 2007. *État de la population mondiale 2007: Les promesses de la croissance urbaine*, 55.

²² *Global Trends in Renewable Energy Investment 2014*, Frankfurt School, FS-UNEP Collaborating Centre and Bloomberg New Energy Finance (2014). Il convient de noter qu'il y a eu un net déclin des coûts technologiques de nombreuses sources d'énergie renouvelable, en particulier l'énergie solaire. Grâce à cette baisse des coûts technologiques, la puissance installée mondiale des installations photovoltaïques a augmenté, passant de 31 gW en 2012 à 39 gW en 2013 malgré une diminution de 23 % de la valeur en dollars (à raison de 104 millions de dollars US) des investissements en énergie solaire.

²³ De plus, le FEM assure depuis 2008 des services de secrétariat au Fonds d'adaptation établi dans le cadre du Protocole de Kyoto.

²⁴ La Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque inter-américaine de développement, le Fonds international pour le développement agricole et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

²⁵ Conservation International et World Wildlife Fund USA ont été accrédités en novembre 2013. Plusieurs autres organisations sont en cours d'accréditation dans le cadre du projet pilote, qui arrivera à expiration à la fin de 2014.

²⁶ Y compris les « pays en transition », par exemple des pays issus de l'ancienne Union soviétique. Les décisions du Conseil sont prises par consensus. Dans le cas où un vote doit être tenu, ce qui ne s'est pas produit jusqu'à présent, le principe de la double majorité (un vote par pays, avec pondération par contribution du donateur) est appliqué.

²⁷ À l'exclusion des quelque 16 000 microprojets mis en œuvre dans le cadre du Programme de microfinancements du FEM.

²⁸ *The Multilateral Aid Review* (MAR) du DFID, mars 2011, Royaume-Uni et *The Australian Multilateral Aid Assessment*, Ausaid, mars 2012.

²⁹ Déclaration de consensus des scientifiques mondiaux, université de Stanford

³⁰ « Le FEM financera [...] des programmes et des projets entrepris à l'initiative des pays et basés sur les priorités nationales et qui visent à appuyer le développement durable [...] » Paragraphe 4 de l'Instrument du FEM.

³¹ Bureau de l'évaluation du FEM. 2013. Cinquième étude de la performance globale du FEM, Premier rapport : *Cumulative evidence on the challenging pathways to impact*. Bureau de l'évaluation du FEM, Washington, D.C.

³² STAP, 2013. *Enhancing the GEF's Contribution to Sustainable Development*. GEF/R.6/Inf.03. Téléchargeable depuis http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/GEF.R.6.Inf_03_STAP%20Paper.pdf

³³ Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et Cibles de biodiversité d'Aichi, paragraphes 5 et 10. Cette priorité est également mentionnée dans l'Objectif stratégique A d'Aichi : « Résoudre les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité en intégrant la biodiversité à travers le gouvernement et la société ». Différentes cibles sous l'Objectif stratégique B (« Réduire les pressions directes sur la biodiversité et promouvoir l'utilisation durable ») préconisent des méthodes de production durables dans l'agriculture (et la pêche).

³⁴ CCNUCC Article 2.

³⁵ Scheffer, M. et al, *Early-warning signals for critical transitions*. *Nature* 461, 53-59 (2009)

³⁶ Données jusqu'à juin 2013. Projets à domaines d'intervention multiples dans le portefeuille du FEM. *OP55 Technical Document 9*.

³⁷ Il ressort de cet examen que, même si certains de ces projets revenaient simplement à « regrouper » des projets à domaines d'intervention multiples pour des raisons de commodité transactionnelle, cela n'a eu lieu que dans une petite minorité des cas. La grande majorité des projets, de l'ordre de 90 % d'entre eux, ont été explicitement conçus en vue d'atteindre des objectifs couvrant plusieurs domaines environnementaux. Notons cependant que le « regroupement » pourrait également constituer un moyen pratique de résoudre des problèmes liés à la fragmentation des ressources du FEM dans le cadre de son système d'allocation.

³⁸ Une analyse de 98 formulaires d'identification de projet choisis au hasard dans le cadre du FEM-5 a montré que parmi les projets qui s'attaquaient aux facteurs de dégradation (projets représentant 46 % des investissements en valeur de l'échantillon), plus des deux-tiers étaient conçus pour être à grande échelle ou pouvant être mis à l'échelle. En revanche, parmi les projets qui s'attaquaient aux « pressions » sur l'environnement (54 % des investissements), seuls 8 % étaient conçus pour être à grande échelle ou pouvant être mis à l'échelle. De ce fait, la moitié des investissements approuvés du FEM-5 ne s'attaquaient pas à des facteurs de dégradation et n'étaient pas conçus en vue de produire des avantages mondiaux pour l'environnement pouvant être mis à l'échelle.

³⁹ Brésil – Projet national sur la biodiversité (FEM ID 58).

⁴⁰ Projet *Conservation and Sustainable Use of the Gulf of Mannar Biosphere Reserve's Coastal Biodiversity* (FEM ID 634).